

Site Natura 2000
« Val d'Allier et Limagne brivadoise »
FR 8301072



Bilan annuel d'activité
Année 2015



SMAT du Haut-Allier
42, avenue Victor Hugo
BP 64
43 300 Langeac

Tél : 04-71-77-28-30
Fax : 04-71-77-19-14
E-mail : accueil@haut-allier.com



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural:
l'Europe investit dans les zones rurales



NATURA 2000



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
AUVERGNE

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| SOMMAIRE | 1 |
| I. PREAMBULE | 2 |
| II. ANIMATION DU SITE | 3 |
| 1. GESTION DES HABITATS NATURELS ET DES ESPECES D’INTERET COMMUNAUTAIRE | 3 |
| 1.1 <i>Contrats Natura 2000 agricoles</i> | 3 |
| 1.2 <i>Mise en œuvre d’actions non contractuelles</i> | 4 |
| DETAIL DES OPERATIONS..... | 5 |
| 2. EVALUATIONS D’INCIDENCES | 6 |
| DETAIL DES OPERATIONS..... | 7 |
| 3. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES | 7 |
| DETAIL DES OPERATIONS..... | 7 |
| 4. INFORMATION, COMMUNICATION ET SENSIBILISATION | 8 |
| 4.1 <i>Création / mise à jour d’outils de communication, média</i> | 8 |
| 4.2 <i>Prise de contact avec des partenaires potentiels</i> | 9 |
| 4.3 <i>Organisation de réunions d’information ou de manifestations</i> | 10 |
| 4.4 <i>Autres actions de communication</i> | 11 |
| DETAIL DES OPERATIONS..... | 11 |
| 5. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES | 12 |
| 5.1 <i>Suivi des autres démarches en lien avec le site</i> | 12 |
| DETAIL DES OPERATIONS..... | 12 |
| 6. GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET DE LA GOUVERNANCE DU SITE | 13 |
| 6.1 <i>Organisation de la gouvernance du site</i> | 13 |
| 6.2 <i>Gestion administrative et financière</i> | 13 |
| DETAIL DES OPERATIONS..... | 14 |
| III. SYNTHESE DE L’ANIMATION 2015 SUR LE SITE “VAL D’ALLIER ET LIMAGNE BRIVADOISE” | 14 |
| 1. BILAN DU TEMPS D’ANIMATION SUR LE SITE | 14 |
| 2. SYNTHESE FINANCIERE | 15 |

I. Préambule

Le site « Val d'Allier et Limagne brivadoise » a été désigné au titre de la directive « Habitats-Faune-Flore » de 1992. Son Document d'objectifs a été élaboré en 2007 et 2008 par le cabinet d'études Mosaïque Environnement, et validé en Comité de pilotage le 27 novembre 2008. Le site abrite 272 hectares d'habitats naturels d'intérêt communautaire, dont 132 ha sont d'intérêt prioritaire (Forêts alluviales à bois tendre). 14 espèces animales d'intérêt communautaire sont présentes de façon certaine et 3 autres le sont potentiellement.

Le 12 décembre 2008, le collège des élus du Comité de pilotage avait désigné le SMAT du Haut-Allier comme structure porteuse du site, et élu M. Jean-Noël LHERITIER, Conseiller Général du canton de Brioude-nord, Président du Comité de pilotage pour la première période de trois années d'animation. Le SMAT du Haut-Allier a été renouvelé en tant que structure porteuse du site à l'occasion des réunions du Comité de pilotage du 21 novembre 2011 et du 8 novembre 2014.

Le SMAT du Haut-Allier a assuré l'animation de ce site depuis 2008. Ses missions se répartissent selon les catégories suivantes :

- Gestion des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire
- Suivi des évaluations d'incidences et veille écologique
- Suivis scientifiques et techniques
- Information, communication et sensibilisation
- Veille à la cohérence des politiques publiques
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

Le premier semestre d'animation ayant fait l'objet d'un précédent rapport d'activité, le présent rapport couvre **l'animation du site durant le second semestre 2015** selon la convention attributive n°2015-03, correspondant à la mise en œuvre de l'animation pour le second semestre 2015 et l'année 2016.

Durant le second semestre 2015, **29 jours d'animateurs** ont été consacrés à l'animation du site « Val d'Allier et Limagne brivadoise ».

II. Animation du site

1. Gestion des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire

1.1 Contrats Natura 2000 agricoles

Nouvelle programmation de mesures agro-environnementales

En 2014, le SMAT du Haut-Allier avait proposé le dépôt d'une candidature PAEC « Brivadois » intégrant les sites Natura 2000 « Val d'Allier et Limagne brivadoise », « Saint-Beauzire » et « Coteaux de Montlaison – La Garenne – Pré salé de Beaumont ». Cette candidature n'avait alors pas été retenue par l'autorité de gestion. L'autorité de gestion invitait néanmoins le SMAT du Haut-Allier à proposer une nouvelle candidature l'année suivante, tenant compte des remarques du comité des cofinanceurs et du Conseil Régional.

En 2015, le SMAT du Haut-Allier a choisi de consulter préalablement les élus locaux et les exploitants agricoles ayant souscrit des Mesures agro-environnementales territorialisées (MAET) sur les sites Natura 2000 indiqués ci-dessus. A cette fin, deux réunions ont été organisées conjointement par le SMAT du Haut-Allier et la Chambre d'agriculture de Haute-Loire le 13 août à l'antenne brivadoise de la Chambre d'agriculture de la Haute-Loire. Au cours de la matinée, les élus et agriculteurs concernés par le site « Coteaux de Montlaison – La Garenne – Pré salé de Beaumont » étaient invités. Au cours de l'après-midi, il s'agissait de ceux concernés par le site « Val d'Allier et Limagne brivadoise ». Au cours de ces réunions, les nouvelles dispositions de la PAC et des mesures agro-environnementales et climatiques ont été présentées, ainsi que l'appel à projets lancé par le Conseil Régional.

Après la réunion du matin, un consensus a été trouvé pour ne pas déposer de candidature en 2015 mais ne pas fermer la porte à une candidature en 2016, dans la mesure où les délais étaient assez courts et d'autres procédures allaient débiter (notamment un aménagement foncier sur Bournoncle-Saint-Pierre).

Les conclusions de la réunion de l'après-midi ont été plus tranchées, les personnes présentes n'ayant pas manifesté de volonté pour le dépôt d'une candidature pour le site Natura 2000 de la Limagne brivadoise au vu des nouvelles modalités présentées.

Il convient de noter la très faible participation à ces réunions, notamment l'après-midi. Tout en ayant conscience de cette faible participation, le SMAT du Haut-Allier a choisi de suivre l'avis des personnes présentes et de ne pas déposer de candidature PAEC sur le brivadois en 2015. La porte n'est cependant pas fermée pour une candidature intégrant le site de Montlaison en 2016.

1.2 Mise en œuvre d'actions non contractuelles

Les actions de gestion hors contrats Natura 2000 mises en œuvre en 2015 ont principalement visé la lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes.

Bibliographie sur la lutte contre les espèces végétales invasives

Prise de connaissance de documents sur la gestion des plantes exotiques envahissantes (Guide de gestion du centre de ressources Loire nature, rapport du conservatoire botanique national du Massif-Central, fiches de gestion des espèces du Groupe technique IBMA (Invasions biologiques en milieux aquatiques).

Action de gestion sur trois stations de plantes invasives

Lancement d'une action « expérimentale » de gestion de trois stations de plantes invasives. Pour conduire cette action sur le terrain, un prestataire a été recruté : le SICALA de Haute-Loire. Les interventions ont été conduites au cours du second semestre 2015, toutefois la prestation est financée dans le cadre de l'arrêté attributif de subvention pour le premier semestre, modifié par arrêté modificatif n°1 en date du 12/06/2015.

Deux stations de Renouée du Japon ont été traitées sur la commune de Brioude, près des stades du « Pont de bois ». Pour ces stations, la méthodologie d'intervention est la suivante :

- Arrachage des plantes à plusieurs reprises et destruction sur place ;
- Mise en place d'un géotextile épais enterré à 15-20 cm de profondeur, permettant de bloquer la repousse des renouées ;
- Plantation d'essences locales au travers du géotextile (Saule, Ronce, Chêne, , dans l'objectif de limiter la luminosité et la repousse de la Renouée du Japon sur le long terme.

Une station d'Elodée exotique (A priori *Egeria densa* repérée en 2011) a été traitée sur le site de l'étang des Vigeries, commune de Vézézoux. Cet étang est la propriété de la Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique de Haute-Loire. La méthodologie de lutte contre cette espèce consiste en un arrachage méticuleux de la plante, localisée en bordure de l'étang, suivi d'une destruction par brûlage.

Pour l'une et l'autre des stations gérées, un suivi de terrain (prise de photographies des stations) devra être assuré au cours des années suivantes par la structure animatrice. Ceci dans le but d'évaluer l'efficacité de ces mesures de gestion, et éventuellement de les reproduire sur d'autres stations si elles s'avèrent concluantes.

Les cartes et documents relatifs à cette prestation se trouvent en annexes.

| Détail des opérations | Nombre de jours 2 ^{ème} semestre 2015 |
|--|---|
| 1. Mise en œuvre de la contractualisation (contrats, chartes, MAEc ; assistance technique aux signataires) | |
| 1.1 Promotion / Recherche des contrats N2000 : | |
| 1.3 Accompagnement du PAEc | 2,5 j |
| 2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux/interventions éventuels hors contrats) | |
| 2.1 Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisation ou participation à des réunions | 1,75 |
| 2.5 Travaux / Expérimentations éventuels hors contrat : | 1,25 j |
| TOTAL | 5,5 j |

2. Evaluations d'incidences

Les évaluations d'incidences font partie de la mise en œuvre de la démarche Natura 2000 sur un aspect plus réglementaire. Elles consistent à évaluer l'impact de travaux, d'aménagements, de manifestations ou de programmes sur les habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt communautaire d'un site afin de les éviter, de les minimiser ou de les compenser (mesures « compensatoires »).

Durant l'année 2015, l'animateur Natura 2000 a suivi les dossiers suivants :

| Date / Période de sollicitation | Intitulé | Type de projet / description | Communes ou territoire concerné | Contact | Enjeux/Préconisation/ Commentaires |
|---------------------------------|---|---|-----------------------------------|-------------------------------------|---|
| Juin-août 2015 | Entretien du Domaine public fluvial sur la rivière Allier | Travaux en rivière | Fontannes, Lamothe, Azerat, Auzon | Jean-Marc CUOQ - DDT 43 | Fourniture de données sur les habitats naturels d'intérêt communautaire à la DDT 43 : courrier avec points de vigilance, cartographie des enjeux, demande de réflexion sur les enjeux et la programmation à long terme des travaux. Suivi des réunions de chantier. |
| Août-Septembre 2015 | Coupes de bois | Travaux sur milieux forestiers | Vergongheon, Auzon | Particuliers | Suite à la tempête survenue en juillet 2015, de nombreux arbres ont été impactés sur le secteur de Vergongheon et d'Auzon. Deux propriétaires ont contacté la structure animatrice pour savoir s'ils pouvaient évacuer les arbres endommagés. L'animateur a fourni des recommandations aux propriétaires après visites de terrain. Il s'agit notamment d'éviter les coupes rases et de maintenir une diversité d'essences et de classes d'âges dans les peuplements forestiers concernés. |
| Septembre 2015 | Cyclocross de Brioude | Manifestation sportive (VTT) | Brioude, Vieille-Brioude | Sylvie VIRAT - Vélo Sport brivadois | Simple information du maître d'ouvrage de l'organisation de la manifestation. Celle-ci concerne principalement le site de La Bageasse, déjà beaucoup fréquenté, et concerne uniquement des voies ouvertes à la circulation. |
| Septembre 2015 | Homologation d'un terrain de moto-cross | Homologation pour renouvellement de l'utilisation du terrain par les associations brivadoises | Brioude | Sonia HAYEK - Ville de Brioude | Appui à l'évaluation des incidences, fourniture des données sur les espèces et les habitats naturels présents sur le site ou à proximité. Il ne concerne aucun habitat naturel d'intérêt communautaire, bien que des zones d'habitat 91E0 se trouvent à proximité. Ce renouvellement d'homologation ne compromet pas plus les espèces d'intérêt communautaire qu'auparavant. |

| Détail des opérations | Nombre de jours 2 ^{ème} semestre 2015 |
|---|---|
| 3. Assistance évaluation des incidences, veille écologique | |
| 3.1 Information, porter à connaissance / Maj fiche de synthèse du site / Conseils porteurs de projet | 2 j |
| 3.2 Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations | 2 j |
| 3.3 Veille locale et alerte | 1 j |
| TOTAL | 5 j |

3. Suivis scientifiques et techniques

Aucun suivi scientifique n'a été entrepris au cours de l'année 2015. Seule l'enquête Lucane s'est poursuivie, avec moins de temps consacré cette année que l'an dernier.

Par ailleurs, un point sur l'état des connaissances des habitats naturels d'intérêt communautaire du site a été fait, avec la programmation de nouvelles sessions d'inventaires pour les années à venir. L'inventaire initial du Docob datant de 2006, il est apparu pertinent de lancer un suivi complet des habitats naturels du site Natura 2000 sachant qu'un suivi partiel (concernant notamment les habitats agropastoraux et une zone témoin) avait été réalisé en 2011. Ce suivi devrait d'être d'autant plus pertinent que les caractéristiques et le contexte de ce site Natura 2000 induisent une évolution relativement rapide des habitats naturels (dynamique fluviale, évolution des pratiques agricoles, etc...).

| Détail des opérations | Nombre de jours 2 ^{ème} semestre 2015 |
|---|---|
| 4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site) | |
| 4.3 Évaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...) | 0,5 j |
| TOTAL | 0,5 j |

4. Information, communication et sensibilisation

L'information, et la communication en général sont des clés de réussite de l'appropriation locale de Natura 2000.

4.1 Création / mise à jour d'outils de communication, média

Objectif : Diffuser au grand public les informations relatives à l'animation du site dans tous ses aspects (gestion des habitats et espèces, actions de communication, gestion administrative, etc...)

Site Internet dédié aux sites Natura 2000 du Haut-Allier

Le site Internet « Natura 2000 dans le Haut-Allier » diffuse les informations concernant l'ensemble des sites portés et animés par le SMAT du Haut-Allier. Il est disponible à l'adresse URL suivante : <http://haut-allier.n2000.fr/natura-2000-dans-le-haut-allier>. Ce site Internet présente les caractéristiques de chaque site Natura 2000, les habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire justifiant leur désignation grâce à la possibilité du téléchargement des fiches du MNHN. Par ailleurs, on y retrouve les comptes-rendus de réunions, les bilans d'activités annuels ainsi que les lettres d'informations.

L'animateur du site a mis à jour les informations, actualités et documentations téléchargeables au cours de l'année 2015.

Régulièrement, l'animateur fait appel à la presse locale pour diffuser certaines informations à la population locale. Les articles de presse parus en 2015 se trouvent en annexes.

Livret à destination des pratiquants de la pêche de loisirs

Au cours du 1^{er} semestre 2015, l'animateur a pris contact avec les trois associations de pêche et de protection du milieu aquatique concernées par le site Natura 2000 « Val d'Allier et Limagne brivadoise », afin de proposer une collaboration pour la réalisation d'un livret destiné aux pêcheurs.

Le contenu a été élaboré par l'animateur du site puis proposé aux représentants des associations de pêche mentionnées ci-dessus. D'autres partenaires ont été sollicités notamment pour la fourniture d'illustrations (DREAL Auvergne, Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique, Conservatoire botanique national du Massif-Central, cabinet Saules et eaux). Après discussions, modifications et validation de ce contenu par les représentants des AAPPMA, la mise en page du document a été faite en interne par le SMAT du Haut-Allier.

La structure animatrice a ensuite confié à un prestataire l'impression du livret en 2000 exemplaires.

Ce livret présente dans un premier temps le patrimoine naturel du site Natura 2000, fortement lié à la dynamique fluviatile de la rivière Allier. Ensuite, un volet concernant les espèces exotiques invasives (végétales et animales) est présenté, avec photographies pour certaines. Enfin, le livret se propose d'énoncer une liste de bons comportements à adopter pour préserver le patrimoine naturel du site (ne pas jeter sauvagement les

déchets, respect de la faune et de la flore, des milieux et surveillance des espèces exotiques invasives).

La distribution des livrets sera faite avec la distribution des cartes de pêche, en partie par les dépositaires des trois AAPPMA. Une rencontre avec les représentants de ces AAPPMA sera organisée en début d'année 2016 pour effectuer la distribution.

Le contenu du livret se trouve en annexes.

4.2 Prise de contact avec des partenaires potentiels

Rencontre de l'AAPPMA de Sainte-Florine-Mégécoste

Le président de l'AAPPMA a pris contact avec l'animateur Natura 2000 pour aborder deux points précis, pour lesquels un rendez-vous et une visite de terrain ont été organisés :

- La problématique du déversement de pneus dans le lit de l'Allier, et les moyens de remédier à ce problème : gestion immédiate avec évacuation des pneus puis gestion à plus long terme avec volet de sensibilisation et de recherche de solutions pour la mise en place de procédures visant à faciliter la valorisation de ce type de déchets, évitant leur dispersion dans le milieu naturel. L'animateur a indiqué qu'il proposerait à la direction départementale des territoires une intervention pour l'évacuation de ces pneus. A plus long terme, la communication et les recherches de solutions pourront être faites dans le cadre d'un travail partenarial entre la structure animatrice, la Chambre d'agriculture, les services de l'Etat, les associations de pêche locales.
- Les conséquences de la tempête du mois de juillet sur les travaux réalisés sur le bras mort situé à la confluence de la Vendage. Le Président de l'AAPPMA propose de faire venir une entreprise pour évacuer les arbres déracinés et endommagés par la tempête. Un contact a été pris, une entreprise serait intéressée pour réaliser ces travaux sans contrepartie financière, mais en récupérant le bois. L'animateur a indiqué que ces travaux étaient compatibles avec le Document d'objectifs dans la mesure où une certaine quantité de bois mort serait laissée sur place, et à condition de ne pas réaliser de coupe en dehors des arbres endommagés par la tempête. La question du statut foncier est également posée : zone située dans le DPF ou non ?

Rencontre d'élus locaux

L'animateur a rencontré, au cours de l'année 2015, deux maires de communes concernées par le site Natura 2000 « Val d'Allier et Limagne brivadoise » : Auzon et Fontannes.

Ces rencontres ont été l'occasion de présenter les possibilités d'actions relatives à l'animation du site, mais aussi les dispositions telles que les évaluations des incidences pour un certain nombre de projets. Les élus ont aussi à cette occasion pu poser leurs questions sur le dispositif ou son articulation avec les autres politiques publiques (SAGE Allier aval, contrats territoriaux, etc...). En plus de la lettre d'information (réalisée en 2011) fournie à cette occasion, un petit document a été réalisé pour synthétiser les enjeux du site et les exemples d'actions entreprises sur ce site (voir annexes).

Autres contacts et participations à des actions de communication

- Réponse à la demande d'information d'un particulier sur l'Ambroisie à feuille d'Armoise ;
- Participation à une rencontre sur l'éducation à l'environnement à l'initiative de l'association de préfiguration du parc naturel régional des Sources et Gorges de l'Allier ;
- Participation à une action de sensibilisation à la propreté des berges de l'Allier à l'initiative du service Eau du SMAT du Haut-Allier ;
- Participation aux réunions du groupe de travail sur la gestion et la valorisation du bois bocager à l'initiative de la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme.

4.3 Organisation de réunions d'information ou de manifestations

Animation sur la gestion et la valorisation du bois bocager

Le SMAT du Haut-Allier a organisé une animation avec démonstration sur la thématique de la gestion du bois bocager. La finalité de l'action est le maintien du réseau bocager existant encore dans la plaine de Limagne brivadoise, favorable à bon nombre d'espèces comme le Lucane-Cerf-Volant ou encore les chiroptères tels que le Petit et le Grand Rhinolophe. L'action consiste en une animation destinée aux exploitants agricoles en priorité, mais aussi aux élus et techniciens. Cette animation permet de démontrer les multiples intérêts de la gestion des haies, arbres isolés et autres alignements d'arbres pour l'exploitation agricole et pour la filière de plaquette bois. Au lieu de supprimer ces éléments parfois considérés comme gênants pour la mécanisation des parcelles, l'idée est de leur donner une valeur économique entretenue sur le long terme, garantissant de fait leur pérennité.

L'animation a été organisée le 5 novembre 2015 à Cohade et faisait intervenir un prestataire, la CUMA des Deux Rochers. Le prestataire a effectué une partie des exposés techniques présentés en salle puis a fourni le matériel et la main d'œuvre nécessaire à la réalisation des démonstrations sur le terrain. Deux opérations ont fait l'objet d'une démonstration :

- La taille des arbres grâce à un grappin-coupeur monté sur pelle mécanique, permettant de sécuriser la coupe et de déposer les branches en tas pour faciliter le chantier de déchetage ;
- Le broyage des branches effectué par une déchiqueteuse appartenant à la CUMA des Deux-Rochers permettant d'obtenir de la plaquette bocagère dont les utilisations possibles sont précisées ci-après.

La plaquette bocagère peut être utilisée de deux manières différentes :

- Chauffage au bois en chaudières à plaquettes, pouvant être mobilisées en chauffage individuel ou collectif.
- Litière pour les animaux d'élevage. La plaquette bocagère utilisée en sous-couche a un effet drainant et assainissant pour la litière, et permet d'économiser de la paille qui se souille moins vite.

Ces deux utilisations possibles ont un intérêt économique direct pour l'exploitant agricole qui peut soit utiliser soit vendre cette ressource gérée durablement.

L'animateur du site a organisé la logistique nécessaire et préalable à l'organisation de cette journée :

- Recherche de terrains favorables à une démonstration de taille et de déchiquetage de branches. A noter la difficulté à trouver des terrains favorables sur ce site à cause de la multiplicité des parcelles et des propriétaires sur les parcelles agricoles. En cause également la quantité relativement faible de bois bocager encore présent sur des terrains aux potentiels agronomiques élevés ;
- Contact d'exploitants agricoles pour autorisation d'intervenir sur leurs parcelles ;
- Communication relative à l'évènement : invitations individuelles, articles de presse, mailing, etc ...

L'animation a rassemblé au total 20 personnes environ, dont un nombre assez faible d'exploitants agricoles (moins d'une dizaine). Les contacts pris se sont révélés intéressants pour la suite de la démarche, l'un des exploitants a récupéré la plaquette bocagère et devrait l'utiliser sur son exploitation. Cet exploitant devra être contacté pour assurer un suivi du devenir de la plaquette et les retours d'expérience sur son utilisation.

Les photographies et autres documents relatifs à cette action se trouvent en annexes.

4.4 Autres actions de communication

L'animateur a présenté les actions en cours dans le cadre du dispositif Natura 2000 à plusieurs niveaux de la structure animatrice :

- Réunions du Comité syndical, organe délibérant du SMAT du Haut-Allier ;
- Réunions de la Commission environnement du SMAT ;
- Réunions d'équipe des agents du SMAT.

| Détail des opérations | Nombre de jours 2 ^{ème} semestre 2015 |
|---|---|
| 5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet ...) | |
| <u>Animation sur la gestion durable du bois bocager</u> | 8 j |
| <u>Autres actions de communication/sensibilisation</u> | 2,5 j |
| TOTAL | 10,5 j |

5. Veille à la cohérence des politiques publiques

5.1 Suivi des autres démarches en lien avec le site

Le SMAT du Haut-Allier, en tant que structure animatrice du site, a suivi les projets en cours en interne, ainsi que la cohérence globale de l'animation des sites Natura 2000 aux niveaux départemental et régional. Ainsi, l'animateur Natura 2000 a participé aux démarches et réunions suivantes :

| Intitulé | Partenaires ou contacts (le cas échéant) | Rôle / intervention de la structure animatrice |
|---|--|---|
| Réunion des structures animatrices Natura 2000 en Haute-Loire | DDT 43 | Participation à la réunion |
| Gestion de crise en sites Natura 2000 | DDT 43 | Définition de risques potentiels sur le site. A partir de la définition de ces risques, l'objectif est de produire des « fiches-réflexes » permettant, en situation de crise liée à ces risques, de limiter voire d'éviter les conséquences sur les habitats et espèces en sites Natura 2000 lorsque cela s'avère possible. |
| Entretien du Domaine public fluvial | Direction départementale des territoires 43 ONEMA SD 43 | Suivi des travaux conduits près du Pont de Lamothe sur invitation de la DDT, préconisations pour la phase de travaux, visite préalable de terrain (02/06/2014), visite de chantier (03/09/2014). A l'avenir, projet de concertation pour la gestion du DPF à l'échelle du site Natura 2000. |

| Détail des opérations | Nombre de jours 2 ^{ème} semestre 2015 |
|--|---|
| 6. Articulation de N2000 avec les autres politiques publiques (plans / programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc.) | |
| <u>Suivi, échanges, participation et/ou fourniture de données écologiques en rapport avec les programmes et démarches suivantes :</u> - Voir tableau précédent | 0,5 j |
| TOTAL | 0,5 j |

6. Gestion administrative, financière et de la gouvernance du site

6.1 Organisation de la gouvernance du site

- Organisation de la gouvernance du site Natura 2000

Le Comité de pilotage du site Natura 2000 "Val d'Allier et Limagne brivadoise" a été réuni le **27 novembre 2015** à Cohade, sous la présidence de Jean-Noël LHERITIER. Cette réunion a été l'occasion de faire le point sur les actions déroulées en 2015.

Le diaporama et le compte-rendu de cette réunion se trouvent en annexes.

6.2 Gestion administrative et financière

- Marchés publics

En 2015 le SMAT du Haut-Allier a lancé plusieurs procédures d'appels d'offres et de marchés publics, en relation avec les actions suivantes :

- Concertation sur la gestion du Domaine public fluvial (prestation abandonnée suite à un marché infructueux)
- Sensibilisation à la lutte contre les plantes exotiques invasives et démonstration sur la gestion d'espaces publics.
- Sensibilisation à la gestion et à la valorisation du bois bocager.

Les services administratifs se chargent de la rédaction des pièces administratives des marchés. L'animateur réalise les pièces techniques (cahier des charges techniques particulières, bordereau des prix) et l'analyse technique des offres.

- Demande de financements

La cellule environnement du SMAT élabore les programmes d'actions du site à partir du Document d'objectifs. Il effectue les demandes de financements nécessaires à la mise en œuvre de ces programmes d'actions. Pour l'année 2015, le premier semestre a été financé à 100 % par l'Etat (DREAL Auvergne) et le second semestre par l'Etat et l'Union européenne.

Suite à une procédure de marché infructueux, l'une des actions a fait l'objet d'une demande d'avenant.

- Rapport d'activité et bilan financier

Le SMAT a rédigé un rapport d'activité pour présenter les actions accomplies en 2015. Ce document dresse le bilan annuel de la gestion administrative de la mise en œuvre du programme d'actions sur le site ainsi que le bilan financier détaillé.

- Mise à jour de la base de données SUDOCO

La mise à jour de la base de données s'est poursuivie en 2015.

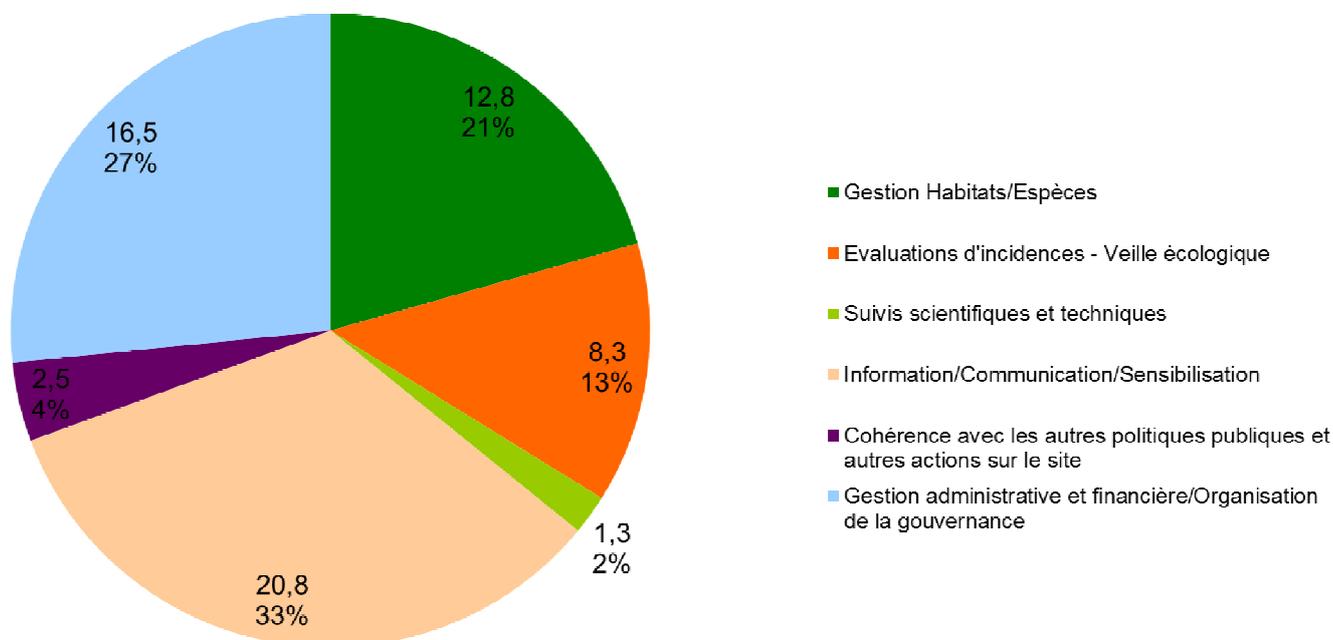
| Détail des opérations | Nombre de jours 2 ^{ème} semestre 2015 |
|--|---|
| 7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site | |
| 7.1 Préparation et tenue des Copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus | 3,25 j |
| 7.2 Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics | 3,25 j |
| 9. Suivi de la mise en œuvre du Docob / Bilans d'activité | |
| 9.1 Rapport d'activité annuel | 1 j |
| TOTAL | 7,5 j |

III. Synthèse de l'animation 2015 sur le site "Val d'Allier et Limagne brivadoise"

1. Bilan du temps d'animation sur le site

Le graphique suivant illustre la part du temps d'animation (nombre de jours et % correspondant) consacré à chaque partie de l'animation globale selon le classement précédent :

Répartition du temps d'animation sur le site "Val d'Allier et Limagne brivadoise" Année 2015



Le graphique suivant illustre la part du temps d'animation (nombre de jours et % correspondant) consacré à chaque partie de l'animation globale selon le classement précédent :

En 2015, un tiers de l'animation a été consacré à la communication et à la sensibilisation. En effet, plusieurs actions entraînent dans cette catégorie (livret à destination des pêcheurs, démonstrations pour la gestion du bois bocager, rencontre d'élus, etc...). Le temps consacré aux évaluations d'incidences, à la veille écologique et aux sollicitations diverses par des porteurs de projets est relativement importante cette année.

La part de la gestion administrative est assez importante également cette année, ce qui est à mettre en lien avec les procédures de marchés publics qui ne se sont pas toutes révélées fructueuses, aux demandes de financements en plusieurs fois, et à la modification du programme d'actions du premier semestre.

2. Synthèse financière

Le tableau suivant résume les dépenses et les recettes engagées pour le second semestre 2015 sur le site "Val d'Allier et Limagne brivadoise"(convention attributive n°2015-03).

| Nom de l'action | Prestataire | Coût TTC | Financement Etat FEADER demandé |
|------------------------------|---------------------|--------------------|---------------------------------|
| Animation du Docob | SMAT du Haut-Allier | 6 998,54 € | 6 328,55 € |
| Frais professionnels | | 0,00 € | |
| Sensibilisation bois bocager | | 3 845,00 € | 3 996,00 € |
| TOTAL | | 10 843,54 € | 10 324,55 € |

La différence entre la demande de subvention et le coût d'animation réel sera compensée en 2016.

A Langeac, le 31 décembre 2015

Le Président du SMAT du Haut-Allier

Jean-Pierre VIGIER

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke with a small loop at the end, and a shorter diagonal stroke extending upwards from the loop.

Annexes

Annexe 1 : Documents relatifs à la concertation sur les projets agro-environnementaux et climatiques

Annexe 2 : Documents relatifs aux actions de gestion des plantes invasives

Annexe 3 : Documents relatifs à l'action de sensibilisation à la gestion du bois bocager

Annexe 4 : Diaporama et compte-rendu de la réunion du comité de pilotage du 27/11/2015

Annexe 1 : Documents relatifs à la concertation sur les projets agro-environnementaux et climatiques




Projets agro-environnementaux et climatiques

Appel à candidatures 2015 – Campagne 2016

1 21/11/11



Sommaire

- Objectifs de la réunion
- MAEC et PAEC ?
- L'appel à candidature
- Discussions et orientations

2 21/11/11



Objectifs de la réunion

- Définir les Mesures agro-environnementales et climatiques et les conditions de souscription
- Présenter l'appel à projets du Conseil Régional
- Evaluer l'opportunité de déposer une candidature sur le brivadois

3 21/11/11



MAEC et PAEC

- MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques
 - Elles font suite aux MAET (territorialisées) de la programmation 2007-2013
 - Mesures dont les objectifs sont :
 - Le **maintien** des pratiques agricoles là où elles sont favorables et menacées de disparition
 - L'**accompagnement au changement** de pratiques
- PAEC : Projets Agro-Environnementaux et Climatiques
 - Obligatoire pour avoir la possibilité de souscrire des MAEC
 - Doit être **validé** par l'autorité de gestion des fonds européens (Conseil régional d'Auvergne)

4 21/11/11



MAEC et PAEC

- MAEC : Quelques évolutions par rapport aux MAET
 - Les engagements unitaires :
 - Sont engagés à l'échelle de la parcelle culturale (idem MAET)
 - Certains sont maintenus (Richesse floristique, absence de fertilisation par exemple)
 - Certains sont apparus (Gestion des zones humides par exemple)
 - Certains ont disparu (Limitation de la fertilisation par exemple)
 - Quelques exemples de montants (ou fourchettes) :
 - Absence de fertilisation : **32 à 80 €/ha/an**
 - Ajustement de la pression de pâturage :
 - **56,58 €/ha/an** (chargement moyen annuel)
 - **75,44 €/ha/an** (chargement instantané)
 - Maintien de la richesse floristique : **66,01 €/ha/an**

5 21/11/11



MAEC et PAEC

- MAEC : Quelques évolutions par rapport aux MAET
 - Les Mesures systèmes (nouveau 2014-2020) :
 - Elles engagent **l'ensemble** (ou une partie importante) de **l'exploitation** agricole
 - 3 types de MAE systèmes existent :
 - MAE Systèmes herbagers et pastoraux
 - MAE Polyculture-élevage
 - MAE Grandes cultures

6 21/11/11



L'appel à projets 2015

- Transmis le 31 juillet par Conseil Régional d'Auvergne
- Présentation d'une « pré-candidature » pour le 15 septembre 2015
- Si pré-candidature retenue, candidature finale pour le 15 octobre
- Décision finale après avis de la CRAEC en fin d'année

7

21/11/11



L'appel à projets 2015

- Emergence d'un « opérateur » = porteur de la candidature
- Réponse aux 4 enjeux définis à l'échelle de l'Auvergne :
 - Biodiversité
 - Eau
 - Séquestration du carbone
 - Zones humides
- Partenariats avec des structures permettant de regrouper les compétences :
 - Agronomique
 - Economique
 - Environnementale
 - Gestion de projets

8

21/11/11



L'appel à projets 2015

- Plusieurs éléments à indiquer :
 - Diagnostic de territoire
 - Propositions de mesures
 - Déroulement de l'animation / partenariats
 - Mesures complémentaires
 - Chiffrage du projet
- Définition d'un territoire « cohérent » et assez homogène du point de vue des pratiques agricoles et des enjeux

9

21/11/11



L'appel à projets 2015

Discussion sur une candidature éventuelle à l'échelle du territoire brivadois

10

21/11/11

Annexe 2 : Documents relatifs aux actions de gestion des plantes invasives (*Crédits photos SICALA 43*)

Fiche suivi de chantier – Station n°2et3

Généralités

Nom de la structure : [SICALA HAUTE LOIRE](#) Date de l'observation : [28 /10/2015](#)

Nom de l'observateur : [AUJOULAT Philippe](#)

Données générales du site

Commune(s) : [BRIOUDE](#)

Département : [43](#)

Espèce invasive visée par l'intervention : [RENOUEE JAPON](#)

Nom du site (lieu-dit) : [Abord de l'allier-stade du pont de bois](#)

Structure intervenant sur le chantier : [SICALA HAUTE LOIRE](#)

Première intervention : [OUI](#) ~~[NON](#)~~

Date de la première intervention : [28 / 10 / 2015](#)

Contexte

Type de milieu :

Berge ~~Cours d'eau / ruisseau~~ ~~Accotement routier/talus~~ ~~Fossé~~ ~~Zone humide~~ ~~Plan d'eau~~

Contexte météo de l'année : [déficit hydrique, très ensoleillé](#)

Détails sur l'(les) intervention(s) : [En bordure de l'allier, sur le haut de berge et dans un enrochement de protection de berge ; peu de couverture arborée \(pleine lumière\).](#)

[Phases de l'intervention :](#)

[1/ arrache manuel et brulage \(octobre\)](#)

[2/ deuxième arrache 1 1/2 mois après](#)

[3/ pose de geotextile ensubsurface et criblage des racines résiduelles](#)

[4/ bouturages et plantation](#)

Méthode d'intervention :

Arrachage manuel **oui**

~~Mise en assec~~

Arrachage mécanique – préciser l'outil : **oui MiniPELLE 4t5**

~~Traitement chimique~~

~~Actions combinées – préciser :~~

~~Traitement thermique –~~

~~Fauchage – préciser l'outil :~~

Autre :

Interventions complémentaires :

Plantation d'arbres pour augmenter l'ombrage : **oui, à partir des essences locales**

Pose d'un géotextile **oui ; géotextile en sub-surface (-30 cm sous TN)**

Génie végétal **oui ; BOUTURAGE DANS L'ENROCHEMENT**

Actions visant à améliorer la qualité de l'eau

Autre : **BRULAGE DE LA RENOUÉE ET SES RACINES APRÈS CRIBLAGE**

Estimation du nombre de tiges / m² initialement : **4 à 6 tiges visibles/m carré**

Surface approximative de la station traitée : **150m carré**

Nombre de jours d'intervention : **5 jours**

Nombre d'intervenants : **2 équipes et chargé de mission**

Fiche suivi de chantier – Station n°1

Généralités

Nom de la structure : [SICALA HAUTE LOIRE](#) Date de l'observation : [28 /10/2015](#)

Nom de l'observateur : [AUJOULAT Philippe](#)

Données générales du site

Commune(s) : [VEZEZOUX](#) Département : [43](#)

Espèce invasive visée par l'intervention : [ELODEE DENSE](#)

Nom du site (lieu-dit) : [étang de viegerie](#)

Structure intervenant sur le chantier : [SICALA HAUTE LOIRE](#)

Première intervention : [OUI](#) ~~NON~~

Date de la première intervention : [28 / 10 / 2015](#)

Contexte

Type de milieu :

Berge ~~Cours d'eau / ruisseau~~ ~~Accotement routier/talus~~
Fossé- ~~Zone humide~~ -Plan d'eau

Contexte météo de l'année : [déficit hydrique, très ensoleillé](#)

Détails sur l'(les) intervention(s) : [En bordure de l'étang, dans l'eau](#)

Phase de l'intervention :

[1/ arrache manuel et brulage](#)

Méthode d'intervention :

Arrachage manuel **oui**

~~Mise en assec~~

~~Arrachage mécanique~~ – préciser l'outil :

~~Traitement chimique~~

~~Actions combinées~~ – préciser :

~~Traitement thermique~~

~~Fauchage~~ – préciser l'outil :

Autre :

Interventions complémentaires :

Plantation d'arbres pour augmenter l'ombrage : non

Pose d'un géotextile **non**

Génie végétal **non**

Actions visant à améliorer la qualité de l'eau

Autre : **BRULAGE DE L'ELODEE DENSE**

Estimation du nombre de tiges / m² initialement : **1 m2 environ**

(cf : photos)

Surface approximative de la station traitée : **100m carré**

Nombre de jours d'intervention : **1 jour**

Nombre d'intervenants : **2 équipes et chargé de mission**

Annexe 3 : Documents relatifs à l'action de sensibilisation
à la gestion du bois bocager

Fiche-bilan de la 1/2 journée de sensibilisation à la gestion durable du bois bocager

1. Communication sur la 1/2 journée

- Communication par un article dans le journal la Haute-Loire Paysanne, article préparé en commun entre la Cuma des Deux Rochers et les animateurs du SMAT du Haut-Allier
- Fourniture de flyers (cf fiche jointe) au sommet de l'élevage et dans les antennes Chambre d'Agriculture de Saugues et Brioude qui ont largement relayé auprès des agriculteurs locaux

2. Participation à la manifestation

Agriculteurs, élus, Organisations professionnelles ...

- 15 agriculteurs pour la plupart locaux et 1 paysagiste
- 1 Technicien du CRPF
- 1 Technicien de la DDT de Haute-Loire
- 1 Animateur du CEN Auvergne, antenne Haute-Loire
- L'animateur du COPAGE

3. Conditions de réalisation des démonstrations

Les conditions météo étaient favorables. Les feuilles des arbres étaient tombées. La parcelle sur laquelle avait lieu la démonstration était en bordure immédiate de la rivière Allier.

Les arbres étaient essentiellement des trembles ou des chênes avec des branches relativement hautes sur les trembles. L'utilisation de la pelle mécanique avait ici toute sa pertinence et n'a pas endommagé la parcelle ; la coupe et la collecte des branches avec la pince ESCOMEL trouvait ici toute son utilité afin de ne pas intervenir directement en bordure du fleuve et les nombreuses clôtures n'ont pas été endommagées ; contrairement à un élagage manuel

Mr FONTANON, agriculteur exploitant et Mr AVININ, propriétaire avait mis à disposition un tracteur avec une benne afin de récolter les plaquettes de bois.

L'ensemble du volume prévu en branches a été élagué ; soit environ 35 arbres traités sur 120 mètres de haies.

Au niveau du broyage des branches en plaquettes forestières, 65 MAP ont été produits en 2,5 heures .

MAP = Mètres cubes Apparents Plaquettes

4. Echanges par les participants

Questions du technicien de la DDT : Quelles sont vos possibilités d'interventions en bordure des fleuves, notamment la Loire et l'Allier ?

Pensez-vous qu'un prestataire local s'équipe prochainement pour proposer ce type de prestation.

Quels sont les coûts et les volumes de travail nécessaires à l'amortissement des matériels. ? Au-delà de l'aspect pratique et sécuritaire, quelle est la rentabilité d'un tel chantier pour l'agriculteur ?

Avec quel volume d'activité peut-on amortir cet investissement : cisaille sur pelle mécanique avec chauffeur ?

Peut-on avoir accès à du matériel ou à une prestation pour pouvoir travailler sur des diamètres et des volumes plus importants ?

5. Commentaires et point de vue du prestataire sur le déroulement de la 1/2 journée

Constats :

- Faible participation par rapport à la large communication effectuée
- Elus territoriaux quasiment absents
- Bonne implication du chauffeur de la pelle mécanique qui a veillé aux bons respects des sols et des conditions de coupe avec le propriétaire.
- L'agriculteur exploitant Jacques FONTANON, bien que n'utilisant pas de plaquettes s'est organisé pour valoriser cette production sur son exploitation en litière, notamment sur ces génisses.

Propositions d'améliorations et de poursuite de la démarche :

- Réaliser une démonstration dans une exploitation intégrant l'aspect valorisation du compost fumier/plaquettes sur les prairies.
- Etendre l'expérimentation avec les lycées agricoles du secteur et notamment sur l'élevage équin du Lycée de Brioude Bonnefont.
- Il est nécessaire de mettre en place une coordination entre les prestataires de service et les techniciens animateurs territoriaux ayant participé à ces journées de sensibilisation en 2014 et 2015 afin de produire des fiches références et un document pouvant être mis à la disposition de l'ensemble des structures communautaires.

Valorisation du bois agricole : cultiver la biomasse durable de la haie



Partenaires :



Action soutenue par :



- 1 – Ressources en bois et mécanisation (*Mission haies*)
- 2 – Valorisation du bois :
 - Litière
 - Bois énergie/ chaudière collective (*ADUHME et Mission haies Auvergne*)
- 3 - Mécanisation et coûts (*Cuma des deux Rochers*)

À quoi servent-ils sur l'exploitation ?



ombrage

Auxiliaires (lutte contre le rat taupier), pollinisateur, cynégétique

+ 20 %

Protection des troupeaux

Protection du bâti

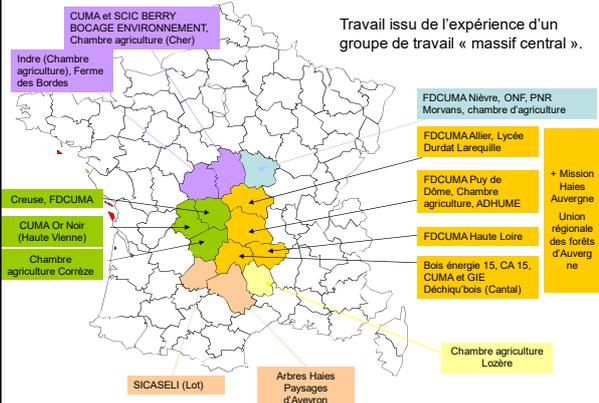
+ 5 à 30 %

Rendement des cultures

Érosion des sols

Pare-neige

Travail issu de l'expérience d'un groupe de travail « massif central ».



CUMA et SCIC BERRY BOCAGE ENVIRONNEMENT, Chambre agriculture (Cher)

Indre (Chambre agriculture), Ferme des Bordes

FDCUMA Nièvre, ONF, PNR Morvans, chambre d'agriculture

FDCUMA Allier, Lycée Durst, Larequille

+ Mission Haies Auvergne

Union régionale des forêts d'Auvergne

Creuse, FDCUMA

FDCUMA Puy de Dôme, Chambre agriculture, ADHUME

CUMA Or Noir (Haute Vienne)

FDCUMA Haute Loire

Bois énergie 15, CA 15, CUMA et GIE Déchiqu'bois (Cantal)

Chambre agriculture Corrèze

SICASELI (Lot)

Arbres Haies Paysages d'Aveyron

Chambre agriculture Lozère

Au total, plus de 500 éleveurs pratiquent la litière plaquettes ou le bois énergie

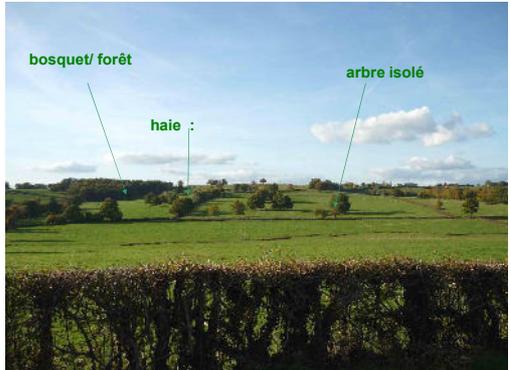
Quelques notions

- MAP : mètre cube de plaquettes
- 1 mètre cube de bois plein = 2.6 MAP
- 1 MAP = 85 litres de fioul en chauffage
- 4 MAP = 1 tonne de paille en litière



Ressources forestières agricoles :

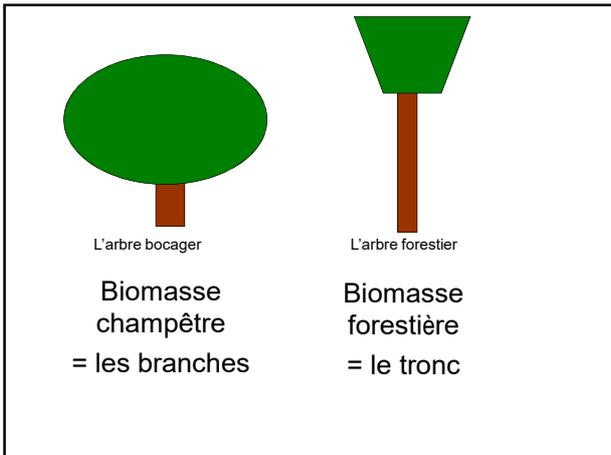
de quoi parle t'on ?



bosquet/ forêt

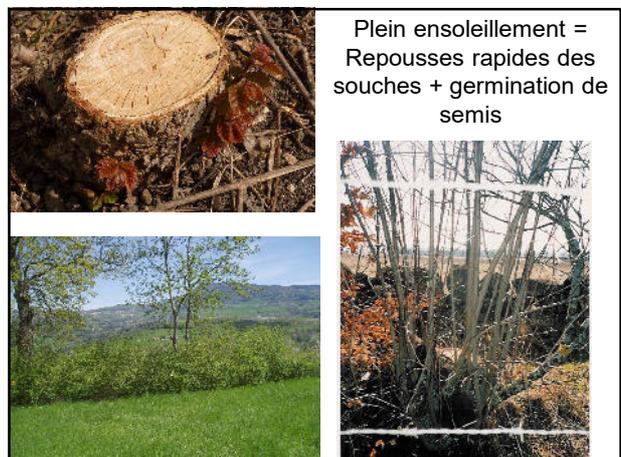
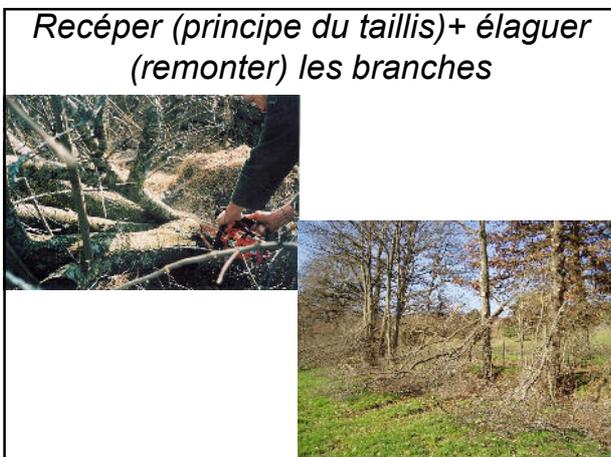
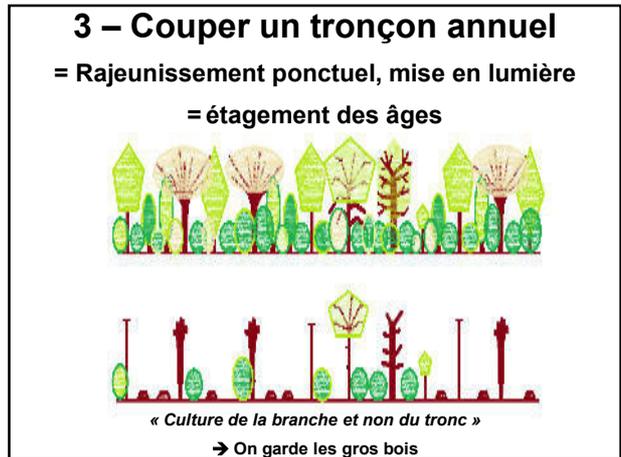
haie

arbre isolé



Gérer durablement son bocage, c'est :

- 1 – Limiter les cycles annuels « épareuse »**
2 – Favoriser des Cycles forestiers longs :
- rotation de 25-30 ans bois dur
 - 15-25 ans bois tendre (saules, peupliers, ...)
-



4 - Taille ou création de têtards

ELAGAGE

≠

EMONDAGE/ TETARD



Elagage d'arbre ou Têtard
1 MAP = 15 branches diamètre 10 cm
= 4 branches diamètre 20 cm.

BIOMASSE X 3 à X 10 en 20-30 ans



Frêne
Chêne
Saule
Peuplier

Quelques exemples de productivité bocagère



Haie basse
Production nulle si taille au carré
Haie de noisetier montée :
Accroissement de 5 MAP/ km/ an
(450 litre de fioul/ km/an)

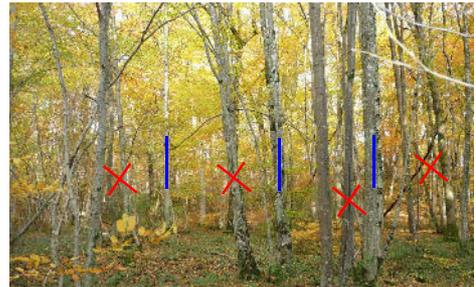


Haie haute
Accroissement annuelle : 10-20
MAP/km (800 à 1600 l de fioul/ km/
an)



Haie bord de cours d'eau
Accroissement annuelle d'1 km : 30-50
MAP/km/an (4000 l de fioul/ km/ an) Attention, pas de mise en
lumière sur de longs tronçons

Les bosquets ou forêts :



- Ne pas transformer des bois sciabes en bois énergie
- Nécessité de maintenir au sol des rémanents

5 - Intervenir en repos physiologique
pour une bonne repousse
= du 1er août au 31 mars

6 - Clôture des repousses si pacage



RECOLTE & MECANISATION

récolte



Moderniser et sécuriser la récolte



Bien organiser son chantier de déchetage



- Des bois de 10 à 15 m de long au maximum,
- Des tas bien rangés avec du côté des pieds un passage de 15-20 m (broyeur et remorque).



Stockage et séchage des plaquettes





Le processus de séchage:

- Simple
- Naturel
- Durée de 4 à 6 mois selon les essences et le taux d'humidité initial du bois
- Ne pas remuer le tas en cours de fermentation
- Auto-inflammation des plaquettes à 240 – 260 °C => pas de risque d'incendie (fourrages =>70 à 80°C)

Mur en planches

Stockage extérieur : vigilance!



Séchage efficace, une croûte extérieure se forme, plaquettes sèches en dessous.

Ou toile TOP TEX

A mettre sous bâche de silo une fois le tas sec ou ouvert.

Calcul coût de production d'1 MAP

Moyenne auvergne (150 chantiers « tronçonneuse » suivis) = 12 à 22 €/ MAP

Coût commercialisation en Bois énergie : 21-25 €/ MAP

Coûts comparés des itinéraires techniques

Linéaire de haies : 200 m
Volume de plaquettes produit : 120 m3

Essences : branches d'élagage de frênes, chênes et hêtres (diamètre moyen : 10 à 30 cm)

| Etapas | Itinéraire classique (non mécanisé) | | | Itinéraire mécanisé avec grappin cisaille | | |
|--|--|---------------|----------|---|---------------|----------------|
| | Matériel utilisé | coût unitaire | Coût/ m³ | Matériel utilisé | coût unitaire | Coût/ m³ |
| Coupe | Tronçonneuse : 22 h | 5 €/h | 0,92 € | grappin cisaille sur pelle mécanique avec chauffeur : 6 h | 135 €/h | 6,75 € |
| | main d'œuvre : 22 h | 15 €/h | 2,75 € | | | |
| Mise en tas des branches | Tracteur + chargeur : 5 h | 17 €/h | 0,71 € | | | |
| | main d'œuvre : 5 h | 15 €/h | 0,83 € | | | |
| Déchetage | Tracteur + déchiqueteuse avec chauffeur CUMA : 5,5 h | 175 €/h | 8,02 € | Déchetage : 4 h | 175 €/h | 5,83 € |
| Transport / stockage | Tracteur + remorque : 4 h | 20 €/h | 0,67 € | Idem itinéraire classique | | 0,67 € |
| | main d'œuvre : 4 h | 15 €/h | 0,50 € | Idem itinéraire classique | | 0,50 € |
| Séchage sous hangar | amortissement hangar | | 1,04 € | Idem itinéraire classique | | 1,04 € |
| Coût total du mètre cube de plaquette : | | | | | | 14,79 € |

Litière pour animaux



4 MAP = 1 tonne de paille en litière

Modalités d'utilisation

Utilisations ?

- **1 couche de 7-10 cm pour 15 j à 3 semaines** → pratique
- **1 couche de 7-10 cm pour 15 j à 3 semaines puis paillage normal par dessus.** → Pertinent si volume de plaquettes limité. Phénomène de sous couche drainante = économie de paille.
- **Millefeuille** : alternance de couches de plaquettes et de couches de paille. → peu testé (bons retours de Corrèze)

AVANTAGES OBSERVES

- Excellente portance,
- Animaux propres,
- Forte capacité d'absorption de l'humidité,
- Moindre tassement, (plaquettes = matériau « plein » ; paille = fibre creuse)
- Réduction de la fréquence de paillage
- Peu pulvérulent (moindre risque pour les voies respiratoires)
- Peu fermentescible (l'air circule)
- Moindre odeur (peu d'ammoniaque)
- Facilité de curage (produit peu compacté mais friable)

Produit acidifiant ou non ? Bois à tanins / Résineux / Bois blancs

- Bois blanc : très peu riche en tanins. Produit non acidifiant.
- Branches d'élagage : riche en écorce = azote (sucres) ; peu de tanins.
- Essences riches en tanins ou terpènes : bois de cœur de Chêne, Châtaignier, Hêtre, Résineux
→ Si non composté, produit acidifiant



Fumier de plaquettes : agronomie

| | Valeurs effluents | N dont N ammoniacal | pH |
|--|--|---------------------|-----|
| Sous couche plaquette, paille par-dessus. 26% de plaquettes | Couche paille - (47 kg/profil) | 4,89 0,18 | 7,9 |
| | Couche plaquettes - (17 kg/profil) | 4,46 1,34 | 8,3 |
| | Estimation valeur par mélange des deux couches, 26 % fumier plaquettes | 4,78 0,48 | 8 |
| Plaquettes pures sur aire raclée, et compostage. | Plaquettes propres | 5,30 0,06 | 8,6 |
| | | | |

Source : B. SERRE, Chambre d'agriculture du Cantal - 2012

Autres litières : en extérieur



- 30-40 cm
- Résistance au piétinement, récupération des bouses



Aire d'attente pour vaches laitières

Antidérapant sur aire bétonnée



Valorisation Bois énergie

Exemple : bâtiments hors sol très consommateurs en énergie



GAEC GILBERT
(Murat, 03)

Bâtiment volaille

Bâtiment veau

9 tonnes de gaz/ an

15 000 l de fioul/ an = 20 000 €/ an

Remplacement par chaudière avec réseau de chaleur → Besoin annuel en plaquettes : 250 MAP/an

- Coût annuel combustible si achat plaquette : $23 \times 250 = 5750 \text{ €}$

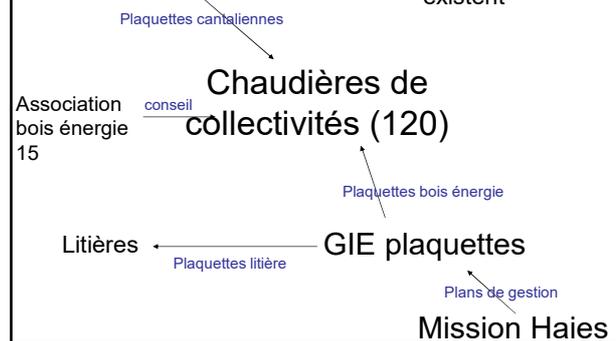
- Coût annuel si autoproduction de plaquette (pince + déchiqueteuse) : 2750 €

2 - Commercialisation locale : des liens économiques existent

Cantal

Forestiers

Commercialisation locale :
des liens économiques
existent



Evaluer sa ressource : le plan de gestion « biomasse »

Evaluer la biomasse produite et le volume prélevable annuellement



Créer et valoriser le bois de haies sur l'exploitation agricole

Expos techniques et démonstrations de matériels

Mercredi 4 novembre – Venteuges (Combret)

Rendez-vous à 14H00 sur l'exploitation de Michel DUMAS

Jeudi 5 novembre – Cohade (Crispiat)

Rendez-vous à 14H00 sur l'exploitation de Philippe AVINAIN

- Quelles techniques de mécanisation ?
- Quelle valorisation des plaquettes : chauffage, litière ?



**Journées organisées par le SMAT du Haut-Allier,
en partenariat avec**

la CUMA des Deux-Rochers et la Mission Haies Auvergne.

Avec le soutien financier du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, et de l'Union européenne (FEADER)



DÉMONSTRATIONS Rendez-vous à Venteuges ou à Cohade pour vous informer sur la gestion et la valorisation du bois de haies en exploitation agricole.

Haies, ressources intéressantes pour les exploitations agricoles

Les haies, alignements d'arbres et autres boisements en milieu agricole constituent un important patrimoine naturel, culturel et paysager. Parfois considérés comme gênants et coûteux à entretenir, ces boisements représentent pourtant un potentiel de ressource non négligeable pour l'exploitation agricole.

Afin de faire (re)connaître les nombreux intérêts de la gestion durable des haies pour les exploitants agricoles, le Syndicat Mixte d'Aménagement du Haut-Allier propose, dans le cadre de l'animation de plusieurs sites Natura 2000, deux demi-journées de présentation et de démonstration à l'intention des exploitants agricoles et des élus. Ces animations se dérouleront en 2 temps : exposés techniques des intérêts des haies et de leur gestion, puis démonstrations de matériels spécifiques sur le terrain. Elles permettront notamment de répondre aux questions suivantes : Est-ce que je dispose de la res-



Élagage avec cisaille sur pelle.

source suffisante pour être autonome ? Quelles sont les techniques de mécanisation ? Comment la plaquette de bois peut-elle être valorisée : chauffage, litière ? Quels gains économiques et environnementaux ?

Ces animations organisées par le SMAT du Haut-Allier en partenariat avec la CUMA des Deux Rochers et la Mission Haies Auvergne se dérouleront :
- mercredi 4 novembre à partir de 13h45 à Combret (GAEC de

Blancou - M. Dumas - commune de Venteuges),

- jeudi 5 novembre à partir de 13h45 à Cohade (Salle polyvalente puis sur une parcelle de M. Avinain).

Le programme de ces 2 journées est identique.

Exposés techniques sur les intérêts agronomiques, économiques et environnementaux des haies, les techniques de gestion et de valorisation du bois bocager, avec le témoignage d'exploitants agricoles. À 15h, les participants se déplaceront sur le terrain pour les démonstrations de matériels : techniques de taille avec un outil innovant, la cisaille montée sur pelle mécanique, chantier de déchetage pour production de plaquettes.

Pour tous renseignements, contactez le SMAT du Haut-Allier : Tel 04 71 77 28 30 ou e-mail : l.bernard@haut-allier.com (secteur Venteuges) ou d.olagnol@haut-allier.com (secteur Cohade).

SMAT HAUT-ALLIER





Annexe 4 : Diaporama et compte-rendu de la réunion du comité de pilotage du 27/11/2015

Avec le soutien de :



Compte rendu de la réunion du Comité de pilotage
Site Natura 2000 « Val d'Allier et Limagne brivadoise »
27/11/2015 – Salle polyvalente de Cohade

Présents :

| | |
|------------------------|---|
| M. Michel BERGOUGNOUX | Conseil Départemental de Haute-Loire |
| M. Laurent FLORENTIN | Agriculteur |
| M. Gérard BEAUD | Comité départemental de motocyclisme |
| M. Philippe FAIDIT | Mairie de Cohade |
| Mme Annie AUZARD | Mairie de Lamothe |
| M. Maurice PAGES | Communauté de communes du brivadois |
| M. Laurent SAGNOL | ONEMA SD43 |
| Mme Geneviève BOULET | Mairie de Fontannes / SMAT du Haut-Allier |
| M. René MARCHAUD | Mairie de Fontannes |
| M. Alain BOREL | Mairie de Brioude |
| Mme Delphine BENARD | Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne |
| M. Gérard BONJEAN | Mairie d'Azerat |
| M. Jean-Noël LHERITIER | Président du Comité de pilotage |
| Mme Flora PLANCHON | Direction départementale des territoires 43 |
| M. David OLAGNOL | SMAT du Haut-Allier |

Excusés

Commune de Vieille-Brioude, Mme Véronique FOURNOLS
Fédération départementale de pêche, M. Stéphane NICOLAS
Confédération paysanne 43
Maison du tourisme de la Haute-Loire, M. Daniel VINCENT
Chambre d'agriculture de la Haute-Loire, Mme Mireille GARDES
CPIE du Velay, M. Willy GUIEAU
Chambre de commerce et d'industrie 43, Mme Jocelyne DUPLAIN
Conseil Régional d'Auvergne, M. René SOUCHON
Office national des forêts, M. Michel MOULIN

M. Lhéritier, président du Comité de pilotage, accueille les participants et ouvre la séance en abordant le point de l'ordre du jour relatif à l'élection du Président du Comité de pilotage.

M. Oagnol et Mme Planchon indiquent que suite aux élections départementales de 2015, cette procédure est rendue nécessaire au sein du Comité de pilotage. Toutefois, au vu des éléments connus à ce jour (imprécisions sur les candidatures et représentations des collectivités), il paraît souhaitable de la reporter à une date ultérieure. Une réunion du collège des élus du Comité de pilotage sera organisée au premier trimestre 2016, probablement au cours du mois de janvier.

Les membres du Comité de pilotage approuvent le report de la procédure d'élection du président du Comité de pilotage.

M. Lhéritier passe la parole à M. Oagnol pour aborder les autres points de l'ordre du jour.

Bilan de l'animation 2015

Evaluation des incidences / appui aux porteurs de projets (AC1)

Après la présentation de quelques éléments généraux sur la géographie et les enjeux du site, M. Oagnol, animateur Natura 2000, rappelle le principe des évaluations d'incidences et le rôle de la structure animatrice. Cette procédure est requise pour certains maîtres d'ouvrages (projets listés à l'échelle nationale et départementale), dans le but d'évaluer l'impact de travaux, manifestations, ouvrages ou programmes sur les habitats naturels et espèces pour lesquels le site a été désigné. La structure animatrice Natura 2000 constitue un appui technique aux porteurs de projets faisant l'objet d'évaluations d'incidences.

Le SMAT du Haut-Allier a appuyé 5 maîtres d'ouvrages en 2015, pour des projets souvent situés en dehors ou faiblement concernés par le site Natura 2000 « Val d'Allier et Limagne brivadoise ».

Suite à une demande du CEN Auvergne, ces projets sont détaillés. Certains d'entre eux concernaient plusieurs sites (Raid nature des Gorges de l'Allier, Enduro) mais assez peu celui de la Limagne brivadoise (seule la commune de Vieille-Brioude). Dans tous les cas, des compromis ont été trouvés avec les maîtres d'ouvrages.

M. Oagnol explique qu'au-delà des évaluations d'incidences, certains projets ont fait l'objet d'un suivi dans la mesure où ils étaient en lien avec le site Natura 2000. Ce fut le cas de travaux de reconnexion d'un bras mort à la confluence de la Vendage avec l'Allier (AAPPMA de Ste Florine-Mégecoste), de travaux d'entretien du domaine public fluvial (DDT 43) et de contacts de propriétaires forestiers suite à la tempête de juillet 2015 sur le nord brivadois.

M. Bergougnoux rappelle un projet analogue au projet de l'AAPPMA de Ste Florine, lancé il y a une vingtaine d'années avec une problématique d'ensablement à l'entrée d'un bras mort.

M. Oagnol précise que le projet de l'Association de pêche de Ste Florine visait la reproduction du brochet. En revanche, ce type de projet n'est pas forcément conseillé pour l'ensemble des bras morts, il s'agit d'une réflexion globale et de fond à mener sur les interventions. Ce type de travaux « compense » les conséquences de l'abaissement du lit du cours d'eau qui a accéléré la déconnexion des bras morts, suite aux prélèvements de granulats opérés dans le lit mineur de l'Allier au cours des décennies précédentes.

Gestion des habitats et espèces

- Partenariat avec la Protection judiciaire de la jeunesse (AC1)

Le SMAT du Haut-Allier a établi en 2015 un partenariat avec le service départemental de Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Ce partenariat prévoit des journées ou demi-journées d'interventions avec des groupes de jeunes en difficultés dans le cadre de chantiers éducatifs. Le SMAT du Haut-Allier propose des sites d'intervention et une sensibilisation aux enjeux de patrimoine naturel, et la PJJ emmène des jeunes concernés par les chantiers éducatifs pour effectuer les travaux. L'objectif est à la fois pédagogique et d'intérêt général. Ce partenariat, pour l'année 2015, a permis de réaliser deux opérations sur le site Natura 2000 « Val d'Allier et Limagne brivadoise » :

- Précaillé (Lamothe) le 27/05/2015 : évacuation de déchets déposés sauvagement en bordure du bras mort.
- Pont d'Auzon le 10/06/2015 : Arrachage de Renouée du Japon, plante invasive en bordure de la rivière Allier.

Ces opérations ont été très appréciées de part et d'autre car permettant d'une part des interventions sur le terrain bénéfiques au patrimoine naturel, et d'autre part une sensibilisation et une réflexion des jeunes concernés sur leur environnement et leur avenir.

M. Bergougnot indique qu'il a eu au cours de l'été l'occasion de découvrir des immondices laissés par des individus peu scrupuleux faisant du camping sauvage en bordure de la rivière Allier.

La problématique de la difficulté à intercepter et à réprimer ce type d'actes est abordée (Gendarmerie, polices de l'eau et de l'environnement, pouvoir de police du Maire, etc...).

- Sensibilisation à la lutte contre les plantes exotiques invasives et démonstration sur la gestion d'espaces publics (CP2)

Cette action conduite dans un premier temps en prestation par le SICALA de Haute-Loire consiste en le traitement de trois stations d'espèces végétales exotiques invasives : une station d'élodée dense sur l'étang des Vigeries (Vézézoux) et deux stations de Renouée du Japon près des stades du pont de bois (Brioude), sur des terrains appartenant à la commune de Brioude.

Ces actions sont destinées à terme à sensibiliser les élus et services techniques des collectivités territoriales à la gestion des plantes invasives, avec à l'appui un retour d'expérience. Les travaux ont été conduits à l'automne 2015. Pour la station d'élodée exotique, ils ont consisté en un arrachage minutieux des plantes et plantules présentes en bordure de l'étang. Pour la Renouée du Japon, plusieurs étapes sont opérées : un arrachage à plusieurs reprises combiné à l'implantation d'un géotextile destiné à bloquer les rayons lumineux incidents sur les plantes (limitant leur croissance), et l'implantation de plants locaux tels que le Saule, la Ronce (fort pouvoir couvrant), le sorbier, le chêne. Le but est d'arrêter la progression du massif et la restauration d'habitats naturels prioritaires comme les forêts alluviales dans ce cas précis.

M. Sagnol ajoute que sur Auzon, la Renouée du Japon est présente massivement et tout au long du ruisseau dans le bourg. Des prescriptions pour limiter la propagation de cette espèce ont été formulées pour des travaux consécutifs à la crue de 2014 à l'embouchure de l'Auzon.

M. Pagès rappelle l'importance de la sensibilisation sur la thématique des espèces exotiques invasives.

M. Beaud propose de rechercher les espèces végétales qui pourraient concurrencer le plus efficacement la Renouée du Japon.

Plusieurs solutions sont envisagées dont l'ortie qui pourrait se révéler intéressante pour son pouvoir couvrant, malgré des difficultés à la maintenir sur ce type de substrat.

M. Beaud demande si le pâturage est possible pour limiter cette espèce invasive.

M. Olagnol mentionne l'existence de retours d'expérience, mais les résultats sont limités et doivent s'apprécier sur le long terme.

Mme Planchon ajoute que la Renouée du Japon ne semble pas toxique pour les caprins par exemple.

M. Bonjean se demande si le combat n'est pas perdu d'avance face aux espèces végétales invasives.

M. Sagnol signale également la présence d'Ambroisie, qui en plus de ses impacts sur les milieux pose une problématique de santé publique (allergies). Il fait part de son expérience personnelle de présence de graines d'Ambroisie dans les sachets de graines pour la nourriture hivernale des oiseaux. Cette espèce devrait être traitée en priorité. Par ailleurs des référents Ambroisie ont été désignés dans plusieurs communes.

Mme Bénard explique que ces espèces apprécient particulièrement les milieux pionniers comme les terres à nu ou les terres récemment retournées à l'occasion de travaux. Il est donc nécessaire d'avoir un couvert le plus constant possible sur le sol pour limiter les risques de propagation de ces espèces, en plus d'une attention à ne pas transporter de terre contaminée. Mme Bénard rappelle également l'importance du réseau d'observateurs d'Ambroisie, qui permet une connaissance plus fine de la répartition de l'espèce.

- Projets agro-environnementaux et climatiques (AC1)

Le Conseil Régional d'Auvergne a lancé un second appel à projets relatif aux Projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) en juillet 2015. Les candidatures des opérateurs devaient être déposées avant le 15 septembre auprès du Conseil Régional. Le SMAT du Haut-Allier a souhaité consulter les élus locaux et exploitants agricoles ayant contractualisé des MAET entre 2007 et 2013 pour évaluer l'opportunité du dépôt d'une candidature sur le brivadois. Des réunions ont été organisées le 13/08 à la Chambre d'agriculture, mais la participation a été très faible. Pour ce qui concerne le site « Val d'Allier et Limagne brivadoise », et au vu des caractéristiques des mesures proposées, la conclusion s'est orientée vers une absence de dépôt de dossier en 2015 par le SMAT du Haut-Allier, en l'absence de véritable volonté locale.

Mme Bénard appelle à une vigilance sur le terme d'absence de volonté locale pour la contractualisation. Le faible nombre d'avis exprimés n'engage pas l'ensemble des exploitants agricoles et élus du territoire.

M. Pagès ajoute que pour le site Natura 2000 « Côteaux de Montlaison – La Garenne – Pré salé de Beaumont » un projet pourra éventuellement être construit en 2016.

Communication et sensibilisation

- Rencontres et interventions (AC1)

L'animateur du SMAT du Haut-Allier a rencontré plusieurs élus locaux pour apporter de l'information sur la gestion des sites Natura 2000 et répondre aux éventuelles questions.

Une intervention auprès d'étudiants (Vetagro Sup Clermont) a par ailleurs été conduite au cours du mois d'octobre, sur la thématique des ressources naturelles locales telles que le Saumon atlantique en lien avec l'abaissement du barrage de Poutès.

- Plaquette de sensibilisation à l'attention des pratiquants de la pêche de loisirs (AC5)

Cette action a été conduite en partenariat avec les 3 associations locales de pêche concernées par le site Natura 2000 (AAPPMA de Brioude, Sainte-Florine-Mégecoste et Auzon). Le livret a été réalisé en interne au SMAT du Haut-Allier et l'impression en 2000 exemplaires confiée à un imprimeur. Les livrets seront distribués avec la carte de pêche pour la saison 2016.

- Animation sur la gestion et la valorisation du bois bocager (AC 5)

Cette animation a nécessité le recrutement d'un prestataire pour les démonstrations de matériel. La CUMA des 2 Rochers a été retenue pour effectuer les démonstrations d'un grappin-coupeur monté sur pelle mécanique et d'une déchiqueteuse de bois permettant de produire de la plaquette. La journée a été organisée le 5 novembre dernier à Cohade en deux parties : exposés techniques en salle suivis des démonstrations sur une parcelle appartenant à M. Avinain (Lamothe).

Ce fut l'occasion de rappeler les nombreux intérêts économiques, agronomiques et environnementaux d'une gestion des haies sur le long terme. La participation a été malgré tout assez modeste. Le principe est la taille d'arbres puis le broyage des branches en plaquette. La plaquette bocagère ainsi produite peut avoir deux utilisations principales : le bois-énergie valorisable à travers des chaudières à plaquette de bois, ou la litière pour animaux d'élevage en intérieur ou en extérieur. En litière, la plaquette est drainante et stabilisante. Elle peut être utilisée en sous-couche sur laquelle de la paille est déposée. La paille est salie moins rapidement grâce aux propriétés drainantes de la plaquette, et peut être économisée.

Mme Planchon ajoute qu'en extérieur la plaquette de bois est intéressante sur des sols faiblement portants. Par ailleurs, dans le cadre de défrichements sur la Margeride, du bois broyé a été incorporé au sol avec chaulage puis culture de seigle, les retours sur cette pratique ont été très bons.

M. Olnol montre quelques extraits de vidéos prises à l'occasion de l'animation (fonctionnement du grappin-coupeur et de la déchiqueteuse à bois).

Mme Planchon souligne l'intérêt du maintien des haies sur le territoire pour la préservation de la biodiversité dans le cadre de Natura 2000.

Les plans de financement des actions sont ensuite présentés.

Dans le contexte de transition entre deux programmations de la Politique agricole commune et donc des fonds FEADER, le premier semestre d'animation 2015 a été financé intégralement par des crédits d'Etat (DREAL Auvergne). Le second semestre 2015 et l'année 2016 font l'objet d'un cofinancement Etat / FEADER. Les plans de financement sont donc présentés en deux parties :

1^{er} semestre 2015 :

| Plan de financement | Dépenses | | Recettes | |
|---|---|--------------------|-----------------------|------------|
| Intitulé actions N° action DOCOB | Nature | Montant en € | DREAL Auvergne (Etat) | |
| Action AC1 Animation / mise en œuvre du DOCOB | Coûts salariaux | 6 436,37 € | 6 436,37 € | |
| | Frais professionnels | | | |
| | Coûts de fonctionnement structure et spécifiques: | | | |
| Sous-total animation | | 6 436,37 € | 6 436,37 € | |
| Action AC5 Conception et édition d'une plaquette de sensibilisation à l'attention des pratiquants de la pêche | Conception et mise en page | | 347,72 € | 347,72 € |
| | Impression 2000 exemplaires | HT | 436,00 € | 436,00 € |
| | | TVA | 87,20 € | 87,20 € |
| Action CP2 Action « Sensibilisation à la lutte contre les plantes exotiques invasives et démonstration sur la gestion d'espaces publics » (avenant à la 1 ^{ère} demande de subventions) | Prestation extérieure | € net | 3 103,00 € | 3 103,00 € |
| Sous-total actions | | 3 973,92 € | 3 973,92 € | |
| Frais d'annonces MAPA | BOAMP | HT | 180,00 € | 180,00 € |
| | | TVA | 36,00 € | 36,00 € |
| Sous-total achats | | 216,00 € | 216,00 € | |
| TOTAL | | 10 626,29 € | 10 626,29 € | |

2nd semestre 2015 + année 2016 :

| Plan de financement | Dépenses | | | Recettes | |
|---|--|--------------------|-----------------------|--------------------|------------|
| Intitulé actions N° action DOCOB | Nature | Montant en € | DREAL Auvergne (Etat) | FEADER | |
| Action AC1 Animation / mise en œuvre du DOCOB | Coûts salariaux | 18 467,80 € | 8 951,77 € | 9 516,03 € | |
| | Frais professionnels | | | | |
| | Coûts de fonctionnement structure et spécifiques | | | | |
| Sous-total animation | | 18 467,80 € | 8 951,77 € | 9 516,03 € | |
| Action AC5 Sensibilisation et démonstration sur la gestion du bois bocager | Prestation extérieure | € HT | 3 240,00 € | 1 570,50 € | 1 669,50 € |
| Sous-total actions HT | | 3 240,00 € | 1 570,50 € | 1 669,50 € | |
| Frais d'annonces MAPA | BOAMP | € HT | 90,00 € | 43,63 € | 46,37 € |
| Sous-total achats HT | | 90,00 € | 43,63 € | 46,37 € | |
| TVA 20 % sur prestations ext. | | 666,00 € | 666,00 € | 0,00 € | |
| TOTAL | | 22 463,80 € | 11 231,90 € | 11 231,90 € | |

Pistes d'actions pour l'année 2016

Gestion des habitats et espèces

- Poursuite du partenariat avec la Protection judiciaire de la jeunesse (AC1)

En fonction des disponibilités du service, une ou plusieurs journées d'intervention pourront être proposées sur le site Natura 2000 « Val d'Allier et Limagne brivadoise ». L'arrachage de plantes exotiques invasives ou l'évacuation de déchets déposés de manière sauvage pourront être proposés.

Les membres du Comité de pilotage peuvent à tout moment contacter le SMAT du Haut-Allier pour d'éventuelles propositions d'interventions.

- Gestion des espèces végétales exotiques invasives (AC1)

Recherche de solutions de gestion permettant de limiter l'extension des espèces déjà présentes et de limiter les risques d'arrivée de nouvelles espèces. Pour les interventions sur le terrain, il sera nécessaire de cibler les secteurs à plus forts enjeux, avec un choix de mesures adaptées et efficaces. L'outil Contrat Natura 2000 pourrait être mobilisé pour ce type d'actions. Au-delà des interventions de gestion, la sensibilisation et l'association des gestionnaires d'espaces publics (services techniques des collectivités par exemple) ou privés est indispensable.

Communication et sensibilisation

- Poursuite des rencontres d'élus locaux (AC1)

Objectifs :

- o Informer les élus sur l'état d'avancement du programme d'actions Natura 2000 ;
 - o Informer les acteurs locaux sur les outils de contractualisation mobilisables dans le cadre de l'animation Natura 2000 ;
 - o Recenser les projets potentiellement concernés par le site Natura 2000 et proposer le cas échéant des modalités d'accompagnement par la structure animatrice ;
 - o Répondre aux éventuels questionnements sur le site Natura 2000.
- Sensibilisation des services techniques des collectivités à la gestion des plantes exotiques invasives (AC5 – CP2)

Suite aux interventions conduites sur l'étang des Vigeries à Vézézoux et près des stades du Pont de Bois à Brioude, la structure animatrice proposera une demi-journée ou journée de sensibilisation à la problématique des espèces végétales exotiques invasives.

Les publics visés sont les élus et services techniques des collectivités territoriales gestionnaires d'espaces publics. L'animation pourra inclure une partie « théorique » en salle avec présentation des impacts économiques et environnementaux des espèces végétales invasives, puis une partie sur le terrain avec présentation des travaux effectués en 2015 par le SICALA.

- Sortie nature (AC5)

Une sortie nature sera proposée en 2016, éventuellement en partenariat avec le Pays d'art et d'histoire du Haut-Allier, qui propose un programme annuel intégrant un volet patrimoine naturel. Le choix du lieu sera défini en début d'année 2015.

M. Lhéritier propose d'axer la sortie nature sur les arbres remarquables présents dans la plaine brivadoise, qui représentent un patrimoine naturel très intéressant.

Mme Bénard précise que le CEN Auvergne a effectué des sorties natures intégrant ces arbres remarquables, dans le cadre d'un partenariat avec l'office de tourisme de Brioude.

M. Olagnol précise que des interventions auprès de scolaires sont réalisées auprès d'établissements qui en font la demande.

M. Bonjean propose que dans le cadre des animations aux scolaires, un volet « espèces exotiques » soit présenté.

Point d'information sur la problématique des plantes exotiques invasives

A la suite de cette présentation, la problématique des espèces végétales invasive est abordée à travers la présentation d'un document vidéo créé par le Conservatoire d'espaces naturels du Centre – Val de Loire.

Cette vidéo, destinée aux gestionnaires d'espaces publics, présente des impacts économiques et environnementaux de ces espèces en milieu aquatique, ainsi que des retours d'expériences de gestion dans la Région Centre.

Cette vidéo est disponible auprès du Conservatoire d'espaces naturels du Centre – Val de Loire, et peut être visionnée grâce au lien suivant :

<https://www.youtube.com/watch?v=ewObz51QyQ8>

M. Bergougoux propose qu'une vidéo de ce type soit élaborée au niveau plus local, correspondant aux espèces invasives observées en Haute-Loire ou en Auvergne.

Par ailleurs, des espèces animales exotiques peuvent également se révéler invasives et capables de provoquer de graves déséquilibres biologiques et d'importantes conséquences économiques. C'est le cas de la Moule zébrée (*Dreissena polymorpha*) présente dans l'étang dit « Robert » sur la commune d'Azerat. Le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne s'est vu confier par la DDT 43 une mission relative à une communication ciblée auprès des usagers de l'étang concerné. Des panneaux et panonceaux seront prochainement créés et mis en place sur site dans l'objectif d'éviter la propagation de l'espèce à d'autres sites dans le brivadois. Pour l'heure, il s'agit de la seule action possible et techniquement réalisable pour limiter les dégâts.

Questions diverses

Mme Bénard présente quelques informations sur le nouveau Contrat territorial mis en place sur l'axe Allier entre Vieille-Brioude et sa confluence avec la Loire, sur la thématique de la dynamique fluviale.

L'un des volets de ce contrat territorial est animé par le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne. Il s'agit d'actions complémentaires à l'animation des sites Natura 2000 sur la gestion de la dynamique fluviale de la rivière Allier. Localement, trois actions pourront être mises en œuvre :

- Actualisation et révision du plan de gestion du site de Précaillé à partir de 2016 : retours d'expériences sur la gestion effectuée depuis le début du plan de gestion, ajustements et réorientations éventuelles ; le site du méandre des Granges sera également réactualisé ;
- Assistance technique aux acteurs du territoire sur la mobilité de la rivière en lien avec le SAGE Allier aval : conseils aux collectivités et autres maîtres d'ouvrages notamment ;
- Animation foncière : le CEN propose des acquisitions de terrains situés dans les secteurs d'érosion de la rivière par les collectivités ou le CEN Auvergne, dans le

but de soulager les propriétaires riverains et de garantir les possibilités de divagation de l'Allier tout en préservant des zones tampons. L'objectif n'est pas une mise sous cloche mais le maintien d'un usage respectueux du milieu (pâturage, fauche en milieu agricole par exemple).

M. Bonjean regrette un manque d'association des élus locaux à l'élaboration du contrat territorial.

M. Lhéritier propose de transmettre les informations relatives à cette réunion du Comité de pilotage à la presse locale, et clôt la séance en l'absence de questions supplémentaire.



Comité de pilotage 27/11/2015

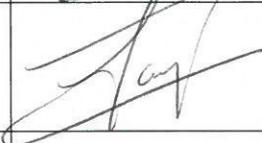
Site Natura 2000

« Val d'Allier et Limagne brivadoise »

Salle polyvalente de Cohade / 9h30

Feuille de présence

| Nom/ Prénom | Organisme représenté | Signature | Adresse/ e-mail/ téléphone |
|------------------------|---|-----------|--|
| Michel BERGOUIGNOUX | Conseil Départemental Hte Loire | | mbergouignoux@orange.fr 06.19.29.34.77. |
| FLORENTIN LAURENT | Agronome Pleur | | laurent.florentin2@bbox.fr |
| Gerard Gisard | Comité départemental de motocyclisme | | gerard.beaud@free.fr 06 31 07 50 25 |
| FAIDIT Philippe | Adjoint Cohade | | faidit.philippe@orange.fr |
| Annie AUZARD | maire LAMOTHE | | annie.auzard@orange.fr |
| PAGÈS Marie | CCB | | marie.pagès0310@orange.fr |
| SABROL Lamaud | ONEMA 3043 | | lamaud.sabrol@onema.fr 3043@onema.fr |
| Boulet Geneviève | maire Fontannes | | genevieveboulet@free.fr 06 81 91 68 99. |

| Nom/ Prénom | Organisme représenté | Signature | Adresse/ e-mail/ téléphone |
|-----------------|----------------------|--|---|
| MARCHAUD René | Mairie de Fontannes |  | Mairie de Fontannes rene.marchaud@sfz.fr |
| Bodet Alain | Brioude |  | alain.bodet@orange.fr |
| BENARD Delphine | CEN Auvergne |  | |
| BONJOUR Grand | Mairie AZERAT |  | mairie.azerat3@orange.fr 04.76.76.50.56 |
| OLAGNOL David | SMAT du Haut-Allier |  | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |




Val d'Allier et Limagne brivadoise

**Réunion du Comité de pilotage
Cohade – 27/11/2015**

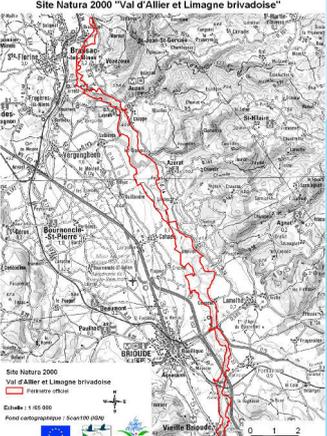
1 27/11/2015



Sommaire

- Bilan de l'animation 2015
- Pistes d'actions pour l'année 2016
- Point d'information sur la problématique des espèces végétales invasives
- Questions diverses

2 27/11/2015



Site Natura 2000 "Val d'Allier et Limagne brivadoise"

Site Natura 2000
Val d'Allier et Limagne brivadoise
Frontière officielle

Echelle : 1 : 65 000
Point centralisateur : 504710 (NAD56)

0 1 2
kilomètres

3 27/11/2015



Bilan de l'animation 2015

4 27/11/2015



Bilan de l'animation 2015
Evaluation d'incidences / Suivi projets

- Accompagnement à l'évaluation des incidences
5 sollicitations de porteurs de projets (Raid nature des Gorges de l'Allier, Trial 4x4, Enduro, Cyclocross, Homologation d'un terrain de moto-cross)
- Suivi de projets en lien avec le site
 - Reconnexion d'un bras mort (confluence de la Vendage)
 - Travaux d'entretien du Domaine Public Fluvial
 - Coupes de bois suite à la tempête de juillet 2015

5 27/11/2015



Bilan de l'animation 2015
Gestion des habitats / espèces

- Partenariat avec la protection judiciaire de la jeunesse
- 2 journées d'interventions :
 - Précaillé (Lamothe) : évacuation de déchets (27/05)
 - Pont d'Auzon : arrachage de plantes invasives (10/06)



6 27/11/2015

Bilan de l'animation 2015
Gestion des habitats / espèces

- **Action de gestion sur 3 stations d'espèces végétales exotiques invasives**
- Prestation assurée par le SICALA 43 :
 - Station d'élodée invasive : Etang des Vigeries (Vézézoux)
 - Stations de Renouée du Japon : Stades du Pont de bois



Etang des Vigeries - Photos SICALA 43 (P. Aujoulat)

7 27/11/2015

Bilan de l'animation 2015
Gestion des habitats / espèces

- **Action de gestion sur 3 stations d'espèces végétales exotiques invasives**
- Prestation assurée par le SICALA 43 :
 - Station d'élodée invasive : Etang des Vigeries (Vézézoux)
 - Stations de Renouée du Japon : Stades du Pont de bois



Stades du pont de bois - Photos SICALA 43 (P. Aujoulat)

8 27/11/2015

Bilan de l'animation 2015
Gestion des habitats / espèces

- **Autres démarches liées aux espèces exotiques invasives :**
- Problématique *Dreissena polymorpha* (Moule zébrée) sur l'étang de Robert → éviter la dissémination
- Groupe de travail « Ambroisie » à l'échelle départementale

9 27/11/2015

Bilan de l'animation 2015
Gestion des habitats / espèces

- **Projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) :**
- Appel à projets lancé par le Conseil Régional en juillet 2015
- 2 réunions de concertation organisées par le SMAT et la Chambre d'agriculture le 13/08 à Brioude
 - Objectif : évaluer l'opportunité de déposer une candidature par le SMAT pour le territoire brivadois
 - Invitation des élus et exploitants agricoles ayant souscrits des MAET
 - Faible participation

→ Pas de volonté locale de déposer un projet en 2015 sur le Brivadois

10 27/11/2015

Bilan de l'animation 2015
Communication / sensibilisation

- **Rencontre d'élus locaux**
- Auzon, Fontannes
- Informations et échanges sur l'animation du site Natura 2000
- **Intervention auprès d'étudiants (Vetagro Sup)**
 - Thématique des ressources liées à la rivière Allier (Saumon, barrage de Poutès, etc...)

11 27/11/2015

Bilan de l'animation 2015
Communication / sensibilisation

- **Plaquette de sensibilisation – pratiquants de pêche**
- Réalisée en collaboration avec les 3 AAPPMA concernées par le site Natura 2000 et la Fédération de pêche 43 ;
- Edition et impression en 2000 exemplaires
- Distribution avec les cartes de pêche pour la saison 2016

12 27/11/2015

Bilan de l'animation 2015 Communication / sensibilisation

- Animation sur la gestion et la valorisation du bois de haies**
- Journée organisée le 5/11 à Cohade
- Exposés techniques et démonstrations de matériel
- Prestataire : CUMA des Deux-Rochers



13 27/11/2015

Bilan de l'animation 2015 Communication / sensibilisation

- Animation sur la gestion et la valorisation du bois de haies**



14 27/11/2015

Bilan de l'animation 2015 Communication / sensibilisation

- Animation sur la gestion et la valorisation du bois de haies**

Extraits vidéos

15 27/11/2015

Bilan de l'animation 2015 Plan de financement – 1^{er} semestre 2015

| Plan de financement Intitulé actions N° action DDCOB | Dépenses | | Recettes | |
|---|--|--------------------|-----------------------|-------------------|
| | Nature | Montant en € | DREAL Auvergne (Etat) | |
| Action AC1 Animation / mise en œuvre du DDCOB | Coûts salariaux | | | |
| | Frais professionnels | 6 436,37 € | 6 436,37 € | |
| | Coûts de fonctionnement structurel et spécifiques: | | | |
| Sous-total animation | | 6 436,37 € | 6 436,37 € | |
| Action A3S (Conception et édition d'une plaquette de sensibilisation à l'attention des praticants de la pêche) | conception et mise en page | 347,72 € | 347,72 € | |
| | impression 2000 exemplaires | 436,00 € | 436,00 € | |
| Action CP2 Action « Sensibilisation à la lutte contre les plantes exotiques invasives et démonstration de la gestion d'espaces publics » | prestation extérieure | € net | 3 103,00 € | 3 103,00 € |
| | Sous-total actions | | 3 973,92 € | 3 973,92 € |
| Frais d'annonces MAPA | BOAMP | 180,00 € | 180,00 € | |
| | | TVA | 36,00 € | 36,00 € |
| Sous-total achats | | 216,00 € | 216,00 € | |
| TOTAL | | 10 626,29 € | 10 626,29 € | |

16 27/11/2015

Bilan de l'animation 2015 Plan de financement – 2^{ème} semestre 2015 + 2016

| Plan de financement Intitulé actions N° action DDCOB | Dépenses | | Recettes | |
|--|--|--------------------|-----------------------|--------------------|
| | Nature | Montant en € | DREAL Auvergne (Etat) | FEADER |
| Action AC1 Animation / mise en œuvre du DDCOB | Coûts salariaux | | | |
| | Frais professionnels | 18 467,80 € | 8 951,77 € | 9 516,03 € |
| | Coûts de fonctionnement structurel et spécifiques: | | | |
| Sous-total animation | | 18 467,80 € | 8 951,77 € | 9 516,03 € |
| Action A3S Sensibilisation / démonstration sur la gestion du bois bocager | prestation extérieure | € HT | 3 240,00 € | 1 669,50 € |
| | Sous-total actions HT | | 3 240,00 € | 1 669,50 € |
| Frais d'annonces MAPA | BOAMP | € | 90,00 € | 46,37 € |
| | Sous-total achats HT | | 90,00 € | 46,37 € |
| TVA 20 % sur prestations ext. | | 866,00 € | 866,00 € | 0,00 € |
| TOTAL | | 22 463,80 € | 11 231,90 € | 11 231,90 € |

17 27/11/2015

Programme d'actions 2016

18 27/11/2015



Programme d'actions 2016

Gestion des habitats / espèces

- **Poursuite du partenariat avec la P.J.J.**
Interventions sur sites avec espèces exotiques invasives, dépôts sauvages de déchets, ou autres problématiques
- **Gestion des espèces végétales exotiques invasives**
 - Recherche de solutions d'interventions (Contrat Natura 2000 ?)
 - Ciblage des zones à enjeux forts
 - Choix de mesures adaptées et efficaces
 - Associer les gestionnaires publics pour une gestion sur le long terme

19

27/11/2015



Programme d'actions 2016

Communication/sensibilisation

- **Poursuite des rencontres d'élus locaux**
- **Sensibilisation des services techniques des collectivités à la gestion des plantes exotiques invasives**
 - Exposés techniques
 - Visite de terrain sur les travaux menés en 2015
- **Sortie nature en partenariat avec le Pays d'art et d'histoire ?**

20

27/11/2015



Point d'information sur la problématique des plantes exotiques invasives

Vidéo réalisée par le Conservatoire d'espaces naturels du Centre

21

27/11/2015



Questions diverses

22

27/11/2015